

Collaboration interinstitutionnelle CII

p.a. Office AI du canton de Fribourg, Rte du Mont-Carmel 5, Case postale 192, 1762 Givisiez

www.fr.ch/cii

Medval

—
Informations destinées
aux participants



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD
Direction de l'économie et de l'emploi DEE
Volkswirtschaftsdirektion VWD

Pourquoi cette brochure ?

Vous lisez ces informations quand votre conseiller ORP, votre conseiller AI ou votre assistant social vous propose de participer à Medval. Vous devez savoir que si vous donnez votre accord en signant la procuration vous permettez à votre conseiller ou à votre assistant social de transmettre des informations à l'équipe Medval. Ces informations ne seront pas communiquées à d'autres personnes ou services.

Quelle est votre situation ?

Vous êtes à la recherche d'un emploi et vous avez un souci de santé qui vous empêche d'accepter certains postes ou, au pire, de travailler. Peu importe si vous avez un certificat médical ou non. Votre conseiller ou assistant social a le même problème que vous, parce qu'il ne sait pas ce qu'il peut vous proposer ou vous demander d'accepter comme travail. Et là, souvent la difficulté est qu'on ne peut pas avoir des informations claires sur le plan médical.

Medval, c'est quoi ?

Medval est une équipe de personnes qui travaillent pour les ORP, pour l'Office AI et pour les services sociaux régionaux. Même si vous n'êtes pas encore annoncé à l'un ou l'autre de ces services, il est important que tout le monde se mette ensemble et s'échange des informations concrètes. Dans cette équipe il y a aussi un médecin. Le médecin de l'équipe Medval vous aidera à comprendre comment vos problèmes de santé ont une influence sur votre travail et quels types de places de travail vous pouvez chercher. Il utilise les informations de l'équipe et celles qu'il va récolter auprès de votre médecin traitant. Il peut vous demander de vous rencontrer s'il en a besoin pour mieux comprendre votre situation.

Que fait Medval ?

- > L'équipe Medval réunit les informations importantes venant de l'ORP, de l'Office AI et du service social régional ;
- > L'équipe Medval rencontre votre conseiller ou votre assistant social ;
- > Le médecin de l'équipe Medval contacte votre médecin ;
- > Si nécessaire le médecin de l'équipe Medval vous invite à un rendez-vous ;
- > L'équipe Medval écrit un rapport à votre conseiller ou votre assistant social avec le résumé de toutes les informations, surtout sur les problèmes de santé, et des propositions sur ce qui convient d'être fait.

Qu'est-ce que vous gagnez avec Medval ?

- > Vous avez un avis médical neutre ;
- > Votre conseiller ou votre assistant social connaît mieux votre situation et pourra mieux vous aider ;
- > Vous savez quel organisme est mieux à même de vous aider.